

OFFRE DE STAGE



Présentation

La commune nouvelle de Bois-de-Haye regroupe les communes déléguées de Velaine-en-Haye et de Sexey-les-Bois. Sa population est de 2 306 habitants et elle fait partie de 41 communes qui constituent la Communauté de Communes Terres Toulaises.

Suite à un audit portant sur le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la mairie doit se mettre en conformité sur différents points et mettre en place différentes procédures.

Pour cela, la mairie recherche un stagiaire de longue durée (3 à 4 mois).

Missions

Mise en conformité RGPD conformément aux recommandations de l'audit :

- Travailler en lien avec le service informatique (service externe) pour la mise en place d'une politique de sécurité des mots de passe.
- Travailler en lien avec le service informatique (service externe) pour la mise en place d'une politique de gestion des accès et des habilitations pour le serveur informatique.
- Mettre en place une procédure en cas de violation de données et établir un registre d'identification des violations de données.
- Mise à jour des différents supports de communication en matière de RGPD (mentions légales...).
- Etablir les formulaires types de recueil de consentement pour le droit à l'image.
- Mise en place d'une charte informatique.

Mise en application de la politique d'archivage et de durée de conservation (et de destruction) des documents :

- Réalisation d'un tri des dossiers papiers et informatiques,
- Anonymisation des données,
- Inventaire et tri des archives existantes.

Communication :

- Développement des supports de communication (trimestriel, réseaux sociaux...) et en particulier l'application Intramuros.

Profil

Très bonne maîtrise des outils bureautiques, compétences rédactionnelles, rigueur dans l'organisation, autonomie.

Bonne connaissance en archivage et en communication.

Savoir-être : organisation, discrétion, objectivité, capacités de travail en équipe et d'adaptation.

BAC+2

Conditions de travail

Lieu de stage : Mairie de Bois-de-Haye

35h du lundi au vendredi (8h30-12h et 13h-16h30) sous l'autorité du DGS.

Rémunération : Gratification.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature avant le 28.02.2022 (CV et lettre de motivation) à l'attention de Monsieur le Maire.

Par mail à l'adresse mairie@bois-de-haye.fr ou par courrier à l'adresse : Mairie – 3, rue de l'église – Velaine-en-Haye – 54840 BOIS-DE-HAYE